



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx (A.S.C.) du 6 juillet 2018.

Etaient invités : Tous les habitants de la commune de Saint André de Seignanx, tous les adhérents, les animatrices et animateurs des différentes sections de l'association, Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

**Bilan des activités
Rapport moral et financier
Présentation du budget
Renouvellement du CA**

La séance d'assemblée générale de l'association sportive et culturelle de Saint André de Seignanx est ouverte par le Président de l'ASC.

Merci à la municipalité pour toute l'aide apportée à notre association, tant par la mise à disposition de salles sans lesquelles nous ne pourrions pas proposer la quasi-totalité de nos activités aux habitants du village, et de ses environs, merci pour l'aide précieuse apportée par la subvention municipale qui nous permet de maintenir des tarifs abordables pour les activités, de développer l'association et de participer à la vie culturelle du village par le biais de l'exposition photos à l'occasion du week-end « St André des arts ».

Un grand merci à nos animateurs bénévoles, qui, par leur action, permettent à notre association sportive et culturelle de notre village, qui s'appuie sur le volontariat, l'esprit de groupe et de partage, le don de soi, de procurer la possibilité à celles et ceux qui le désirent de pratiquer une activité à un tarif plus que raisonnable.

Merci à toutes et tous les administrateurs pour le travail réalisé dans l'organisation de l'ASC.

Merci à toutes les adhérentes, tous les adhérents qui respectent nos règlements, car sans eux, il n'y aurait pas d'association. L'association appartient à ses adhérents et uniquement à ses adhérents.

Notre définition de l'ASC : Proposer des activités à moindre coût et réunir ses adhérents autour d'activités de groupe, générant plaisir et épanouissement personnel et collectif.

Cette année encore, ce sont plus de 6000 heures d'activités qui ont été réalisées par les adhérentes et adhérents, ceci sans compter les heures de préparations et organisations assumées par les animateurs et administrateurs.

Nous avons également apporté notre contribution à la manifestation « St André des arts », au Téléthon, au « Marché de Noël », au concours d'omelette aux piments organisé par le comité des fêtes dans le cadre des fêtes d'été du village.

Ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve dans ces moments, ils méritent un grand merci, même si je sais qu'ils ont pris plaisir à participer.

Cette année, j'ai pu suivre un programme de formation, organisé par la Ligue de l'enseignement. 7 séances de formation de 4 à 8 heures chacune, dans le secteur de Mont de Marsan, sur la totalité des besoins d'une association, de la création à la communication, en passant par la gestion comptable, avec des professionnels de chaque rubrique.

Un grand merci à la Ligue de l'enseignement pour cet enrichissement, plus particulièrement à Olivier Sadoul.



Malgré tout cela, nous sommes en démarche pour changer de couverture assurantielle, du fait que nos activités ne sont pas compétitrices et que nous n'avons pas besoin de licence sportive.

Cette démarche se finalisera au cours de l'été et nous nous retrouverons après la rentrée pour valider la nouvelle organisation avec une Assemblée Générale Extraordinaire.

La parole est donnée à chaque animateur et animatrice d'activité, formalisant un bilan de l'année 2017/2018.

Bilan de l'exercice 2017/2018			
<u>Rubriques des dépenses</u>		<u>Rubriques des recettes</u>	
Assurances et licences	1 613,48 €	Licences et assurances	1 562,00 €
Fonctionnement activités Gym	952,00 €	Cotisations activité Gym	400,00 €
Fonctionnement activités Taï Chi Chuan	566,86 €	Cotisations activité Taï Chi Chuan	640,00 €
Fonctionnement activités Futsal	0,00 €	Cotisations activité Futsal	75,00 €
Fonctionnement Pétanque	20,00 €	Cotisation activité Pétanque	45,00 €
Fonctionnement activités Œnologie	155,05 €	Cotisations activité Œnologie	160,00 €
Fonctionnement activité Informatique-Photo	2,78 €	Cotisations activité Informatique	240,00 €
Culturel - Exposition	265,22 €	Cotisations activité Photo	148,00 €
Frais de fonctionnement	56,28 €	Adhésions	945,00 €
Frais divers de réceptions et repas	421,56 €		
Investissement - renouvellement de matériel	0,00 €	Recette des objets et photos pour le téléthon	304,00 €
Don au téléthon	154,00 €	Subvention communale	500,00 €
	4 207,23 €		5 019,00 €
Bilan	811,77 €		

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Les sortants :

Marie Genin – ne se représente pas.

Jean-Jacques Laigléria. Ré élu à l'unanimité par l'assistance présente.

Font acte de candidature :

Marie-Pierre Descazeaux

Jean-Claude Labrouche

Les deux candidats sont élus à l'unanimité des présents.

